



Certificat de superficie de la partie privative et de surface habitable

Numéro de dossier : 2220476_DEPRIESTER_KB_240223_10877514
Date du repérage : 24/02/2023
Heure d'arrivée : 09 h 45
Durée du repérage : 03 h 00

Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :
Département : **Charente-Maritime**
Adresse : **3 rue du Bois St Jean**
La Gataudière
Commune : **17490 MASSAC**
Section cadastrale D, Parcelle(s) n° 203, 204

Désignation et situation du ou des lots de copropriété :
Ce bien ne fait pas partie d'une copropriété

Désignation du propriétaire

Désignation du client :
Nom et prénom : . **Affaire 2220476_DEPRIESTER**
Adresse : **3 rue du Bois St Jean**
La Gataudière
17490 MASSAC

Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **ROUDET-BOISSEAU-LEROY-
DEVAINE-BOURDEAU-MOLLE**
Adresse : **87 avenue Gambetta**
17100 SAINTES

Repérage

Périmètre de repérage : **Ensemble de l'habitation**

Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : **Mr BALZAN Karl**
Raison sociale et nom de l'entreprise : **SARL SDH**
Adresse : **3 Rue Joseph Cugnot**
17180 PERIGNY
Numéro SIRET : **504 761 248**
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **GAN**
Numéro de police et date de validité : **181.244.747 / 30/01/2023**

Superficie en m² du ou des lot(s)

Surface habitable totale : 119,20 m² (cent dix-neuf mètres carrés vingt)

Surface loi Carrez totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés)

Surface Exclue (Voir Motifs) totale : 25,80 m² (vingt-cinq mètres carrés quatre-vingts)





Résultat du repérage

Date du repérage : 24/02/2023

Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :
Néant

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :
Avocat ROUDET-BOISSEAU-LEROY-DEVAINE-BOURDEAU-MOLL

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce :

Parties de l'immeuble bâtis visités	Surface Carrez totale	Surface Habitable totale	Surface Exclue (Voir Motifs)	Motif de non prise en compte / Commentaire
Maison Rdc - Entrée/Séjour/Cuisine	-	39,20	-	
Maison Rdc - Dégagement	-	4,10	-	
Maison Rdc - Lingerie	-	-	25,80	Pièce dont la fonction l'exclue de la surface carrez
Maison Rdc - Wc	-	1,30	-	
Maison Rdc - Chambre 1	-	18,90	-	
Maison Etage - Palier	-	3,80	-	
Maison Etage - Chambre 2	-	16,40	-	
Maison Etage - Salle de bains	-	7,20	-	
Maison Etage - Wc 1	-	1,00	-	
Maison Etage - Chambre 3	-	11,40	-	
Maison Etage - Chambre 4	-	15,90	-	
TOTAL	-	119,20	25,80	

Surface habitable totale : 119,20 m² (cent dix-neuf mètres carrés vingt)

Surface loi Carrez totale : 0,00 m² (zéro mètres carrés)

Surface Exclue (Voir Motifs) totale : 25,80 m² (vingt-cinq mètres carrés quatre-vingts)

Fait à **MASSAC**, le **24/02/2023**

Par : Mr BALZAN Karl

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.

